

Les accords et leur construction.

A) L'accord

De manière classique, on le définit comme un ensemble de notes pouvant être ramené à une superposition de tierces. Il est toutefois d'usage de parler d'accord pour tout ensemble de notes jouées simultanément.

1. Densité harmonique d'un accord

Elle est en relation directe avec le nombre de notes qu'il contient. On peut classer les différents accords par ordre de densité:

Voix

C Cmaj7 Cmaj7 9 C7 9#11 13

D 3 D 4 D 5 D 7

NB: certaines notes peuvent être doublées, cela n'affecte pas le densité harmonique de l'accord.

Il est également très courant de rencontrer des dispositions différentes pour la même qualité d'accord.

D 3 D 3 D 3

2) Les qualités d'accords

Majeur, mineur, diminué, augmenté...

Les accords qui comportent les mêmes intervalles ont une parenté de sonorité, on les regroupe en qualités d'accords.

A ces dernières correspondent certaines qualités auditives, des impressions allant du repos, de la conclusion, au mouvement, à l'instabilité...

B) Harmonisation de la gamme majeure

Sur chacun des degrés d'une gamme, on peut construire un accord uniquement à l'aide des notes de celle-ci.

Il y a donc une relation très étroite entre gammes et accords.

1) Les triades

C Dm Em F G Am Bdim (C)

I II III IV V VI VII (VIII)

2) Les tétrades

Cmaj7 Dmin7 Emin7 Fmaj7 G7 Amin7 Bmin7b5 (Cmaj7)

I II III IV V VI VII (VIII)

NB: Bmin7b5 est encore appelé B demi-diminué. Il se chiffre souvent comme suit : B Ø